

Période législative 2013/2017  
Année académique 2015-2016

**PROCÈS VERBAL N° 1  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL PARTICIPATIF**

**Jeudi 19 septembre 2015 12h15 – 13h00**

Prénom	Nom	Présents	Excusés	Absents
Edoardo	ALTAMURA	X		
Lucio	BACCARO		X	
Patrick-Yves	BADILLO		X (représenté par F. Giraut)	
Sandrine	BILLEAU BEUZE	X		
Blaise	DUPUIS	X		
Leah	KIMBER ARYE	X		
Juan	FLORES ZENDEJAS	X		
Nadine	FREI	X		
Romain	GAUTHIER	X		
Roy	GAVA		X (représenté par L. Kimber)	
Matteo	GIANNI	X		
Frédéric	GIRAUT	X		
Annabelle	LEVER	X		
Marthe	NICOLET	X		
Anne	SGARD	X		
Quentin	STAUFFER	X		
Frédéric	VARONE	X		
Sebastian	ZELADA CABRERA	X		
Jonathan	ZUFFEREY	X		

**Assistent à la séance :**

Delphine GARDEY, vice-doyenne  
Bernard DEBARBIEUX, doyen  
Mathieu PETITE, Gaëtan CLAVIEN, conseillers aux études  
Laurence BONAPERÀ, administratrice  
Nadine WASER, adjointe de l'administratrice  
Julien JAQUET, procès-verbaliste  
Valentina HOLECZ, étudiante.

Deux demandes de procuration ont été transmises :  
Patrick BADILLO donne procuration à Frédéric GIRAUT.  
Roy GAVA donne procuration à Leah KIMBER.

## **1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers**

*Note de procédure en préambule* : l'ancien président (année académique 2014-2015) n'étant plus membre du conseil participatif, la première séance doit être présidée par le/la doyen/ne d'âge ou le/la vice-président/e jusqu'à l'élection du nouveau bureau. M. Badillo, doyen d'âge, n'étant pas présent, le début de la séance est présidé par la vice-présidente, Mme Sgard.

Deux points divers sont annoncés, un pour le PAT et un autre pour le corps des étudiants.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.
---

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2015**

Le PV est approuvé en l'état à l'unanimité.
---

## **3. Accueil des nouveaux membres**

Membres sortant :

Marthe Nicolet (CER)  
Sébastien Lambelet (CER)  
Bastien Stauffer-Cart (corps étudiant)  
Liala Consoli (corps étudiant)

Les nouveaux membres suivants ont été élus conformément à la procédure règlementaire :

Roy Gava (CER)  
Jonathan Zufferey (CER)  
Sebastian Zelada Cabrera (corps étudiant)  
Romain Gauthier (corps étudiant)

## **4. Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif**

*L'élection se déroule en deux temps : d'abord le/la Président/e puis le/la vice-président/e.*

**Président/e**

*« L'élection de la présidente a lieu au scrutin secret et uninominal. Est élue la candidate qui obtient la majorité relative des suffrages des membres présents ou représentés ».*

Plus des 2/3 des membres du Conseil étant présents ou représentés, à savoir 17 sur 18 membres, l'élection peut avoir lieu.

*La Présidente de séance annonce qu'une candidature a été déposée auprès de Laurence Bonapera, il s'agit de Quentin Stauffer, membre du corps des étudiants. Elle demande si l'un des membres souhaite déposer sa candidature lors de la séance.*

*La Présidente de séance demande à Quentin Stauffer de motiver sa candidature, puis demande aux membres s'ils souhaitent poser des questions au candidat.*

M. Quentin Stauffer est élu Président du Conseil participatif pour l'année académique 2015-2016 à l'unanimité des membres présents ou représentés et votants (17 bulletins distribués, 17 oui).

### **Vice-président/e**

*Rappel : selon le Règlement, le/la vice-président/e ne peut être membre du même corps que le/la Président/e.*

*La Présidente de séance annonce qu'aucune candidature n'a été déposée auprès de Laurence Bonapera. Elle demande si l'un des membres souhaite déposer sa candidature lors de la séance.*

A défaut de candidat, Mme Sgard est d'accord de reprendre la Vice-Présidence pour une dernière année.

*L'élection du/de la vice-président/e s'effectue à bulletins secrets.*

Mme Anne Sgard est élue vice-présidente du Conseil participatif pour l'année académique 2015-2016 à l'unanimité des membres présents ou représentés et votants (17 bulletins distribués, 17 oui).

### **Bureau**

*« Le bureau est composé de la présidence élue et de deux autres membres, chacun issu d'un des corps restant. Si un corps n'arrive pas à se mettre d'accord sur cette désignation, le Conseil procède à une élection, à la majorité relative, parmi les candidates proposées par ledit corps. »*

Le corps du personnel administratif et technique (PAT) désigne M. Blaise Dupuis tandis que le corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CER) désigne M. Jonathan Zufferey.

Le Bureau du Conseil participatif pour l'année académique 2015-2016 est donc composé de :  
Quentin STAUFFER, président  
Anne SGARD, vice-présidente  
Blaise DUPUIS  
Jonathan ZUFFEREY

La présidente de séance passe la parole au président élu.

### **5. Direction du Département de science politique et relations internationales (SdS)**

L'Assemblée du Département de science politique et relations internationales et le Collège des Professeurs ont élu le Professeur Pascal Sciarini à la direction du SPERI (lequel était auparavant directeur ad-intérim) ; le CP doit se prononcer sur cette direction.

Le CP confirme à l'unanimité cette direction.

## **6. Nouvelle composition de la commission de la bibliothèque**

Présidence : Prof. Delphine Gardey  
Prof. André Ducret  
Prof. Laurent Matthey remplace Bertrand Levy

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle composition.

Le corps des étudiants souhaiterait qu'un étudiant siège dans cette commission, à savoir M. Diego Burgueno.  
Le décanat répond que c'est possible.

Lors du prochain CP, on procédera donc à un vote sur cette composition augmentée d'un étudiant.

## **7. Nouvelle composition du comité scientifique de la maîtrise universitaire en Journalisme et Communication**

CAE : G. Clavien (conseiller aux études)  
Prof. P.-Y. Badillo  
Prof. A. Dubied (pour représenter UNINE, associée au Master)  
P. Amey (MER, enseignant)  
CER : S. Salerno  
Étudiante : C.-A. Schumacher

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle composition.

## **8. Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en science politique**

Prof. Matteo Gianni  
Prof. Marco Giugni  
Prof. Pascal Sciarini  
CAE : M. Gaëtan Clavien  
CER : Mme Nina Eggert remplace Damian Raess  
Étudiante : Mme Valentina Holecz

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle composition.

## **9. Modification de la commission de planification académique**

Prof. Bernard Debarbieux  
Prof Frédéric Varone remplace Prof. Pascal Sciarini  
Prof. Jean-François Staszak  
Prof. Mathilde Bourrier remplace Prof. Lucio Baccaro  
Prof. Juan Florès  
CER : Leah Kimber  
Étudiant : Sebastian Zelada  
PAT : M.A. Bellocchio

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle composition.

## **10. Modification de la composition de la commission de l'enseignement**

Prof. Delphine Gardey (Présidente)  
Prof. Annabelle Lever remplace Prof. Matteo Gianni  
Prof. Hy Dao  
Prof. Eric Widmer remplace Prof. Lucio Baccaro  
CER : Marthe Nicolet, Jean Rochat et Gaëtan Clavien  
Étudiantes : Pauline Dottrens et Liala Consoli  
PAT : Miriam Blum

Le CP accepte à l'unanimité cette nouvelle composition.

## **11. Modification mineure du règlement d'organisation (RO) de la SdS**

Rajout de l'alinéa 6 au chapitre 3 "Instituts", article 33 : "Qualité de membres et statuts" :

*6) De par son statut différent des autres instituts, les membres de l'institut de formation permanente en sciences sociales, sont :*

- a) Tous les membres dont le cahier des charges prévoit une activité dans l'institut.*
- b) Tous les responsables de programmes hébergés dans l'institut. Ce statut de membre ne sera pas comptabilisé dans le nombre d'affiliations autorisées par les Instituts et Départements.*

Le CP accepte à l'unanimité moins deux abstentions cette modification.

## **12. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 15 septembre 2015)**

Aucune question n'a été adressée.

## **13. Divers**

Deux points divers :

\*Le PAT souhaite revenir sur le point mentionné lors du précédent CP qui concernait la modification du taux d'engagement des chargés de cours et des chargés d'enseignements. Il était fait mention que le décanat *envisagerait* certaines modifications. Qu'en est-il ?

Le décanat rappelle que l'équipe rectorale précédente avait demandé aux différents doyens que la rémunération des chargés de cours et d'enseignements soit diminuée. A ce moment-là, les pratiques facultaires étaient très différentes les unes des autres. Au vu de ces différences, la remarque du rectorat semblait viser notre faculté parmi d'autres. Cependant, depuis la nomination de la nouvelle équipe rectorale, aucune information à ce sujet ne lui a été transmise. Le décanat informera le CP dès qu'il aura de plus amples informations. Entre temps, les taux de rémunération des nouveaux chargés de cours et d'enseignement (et non de celles ou ceux qui sont actuellement sous ce statut) ont été réévalués ou/et les cahiers des charges ajustés en conséquence.

\*Le corps des étudiants annonce que Mme Nadine Frei va quitter le CP car elle a été élue à l'Assemblée de l'Université. Une étudiante va la remplacer.

#### **14. Dates des prochains CP**

La planification des séances du CP est pensée cette année de manière à, d'une part, laisser un délai de deux semaines entre le Collège des Professeurs et le Conseil Participatif et, d'autre part, à conserver l'alternance entre le jeudi et le vendredi. Sachant que les dates des collèges sont prévues seulement jusqu'à la fin de l'année 2015, voici les séances agendées du CP:

\*Jeudi 29 octobre 2015, 12h15

\*Vendredi 4 décembre 2015, 12h15

\*Jeudi 14 janvier 2016, 12h15 (date à confirmer début décembre)

La séance est levée à 13h00.

17.09.2015/jmj